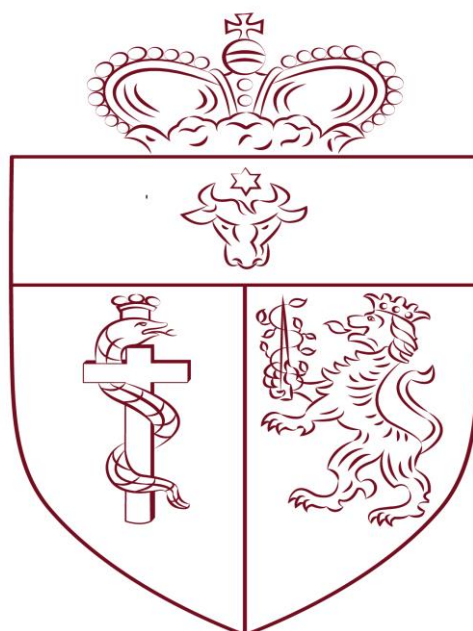


Groupe CMCT Holding SA Genève

Rapport annuel

Etats financiers consolidés
au 31 décembre 2019



Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2019 à l'Assemblée générale des actionnaires

Nous avons le privilège de présenter le rapport du Conseil d'administration sur les activités de notre Groupe pour 2019, en soulignant que nous le faisons à un moment sans précédent, où des mesures drastiques sont prises par les gouvernements du monde entier pour arrêter la propagation du COVID - 19 et son impact sur tous les secteurs économiques.

Aperçu économique et marché - 2019

Contrairement à l'année précédente, l'année 2019 s'est terminée sur une note positive pour un grand nombre de classes d'actifs. Malgré le rallye généralisé, ce ne fût néanmoins pas une année facile, l'exercice 2019 ayant connu de nombreuses vicissitudes. L'année a débuté sur des craintes de récession généralisée apparues à fin 2018, l'indice S&P 500 ayant enregistré sa pire chute en décembre depuis 1931. Après quoi, les investisseurs ont dû faire face à un grand nombre d'incertitudes telles que l'escalade de la guerre commerciale entre la Chine et la États-Unis, la dissolution de la coalition gouvernementale en Italie et le Brexit pour en nommer quelques-unes. En conséquence, l'économie mondiale a ralenti au cours de 2019 mais a évité la récession grâce à l'intervention importante des Banques centrales et à une amélioration à terme des attentes. La masse monétaire mondiale, qui a connu une légère contraction pendant un certain temps, a recommencé à augmenter. Ce changement de paradigme a été l'une des principales raisons du fort rebond sur toutes les classes d'actifs, y compris les obligations et les marchés du crédit. Ainsi, les principales bourses ont connu une hausse à deux chiffres sur la période. Il y a lieu de rappeler que les marchés sont dirigés par la différence entre les attentes et les événements réels plutôt que par les chiffres absolus. En d'autres termes, 2019 a été à l'opposé de 2018, avec pratiquement toutes les classes d'actifs (qu'elles soient considérées risquées ou non) positivement corrélées.

Perspectives 2020 avant l'épidémie

Avant l'épidémie, les perspectives annuelles pour 2020 étaient celles d'un optimisme prudent. L'économie s'améliorait légèrement et les grandes incertitudes entourant le Brexit et la guerre commerciale s'atténuaient. En outre, la perspective sur les politiques des Banques centrales semblait encourageante et il n'y avait aucune raison apparente de s'attendre à un recul imminent, du fait d'un changement de politique monétaire. Néanmoins, nous avons adopté une attitude prudente dans nos perspectives pour plusieurs motifs telles que l'impact potentiel qu'un choc exogène pourrait avoir sur des économies déjà fragiles après une si longue période d'expansion ou l'impact potentiel des bulles spéculatives dans diverses classes d'actifs telles que la dette des entreprises.

Impact du COVID-19

L'année 2020 a bien commencé jusqu'à fin février, lorsque l'épidémie désormais nommée COVID-19, se propagea en dehors de la Chine et entraîna une baisse généralisée des marchés. Durant celle-ci, le Dow Jones s'est contracté de 12,9% en une seule journée et l'Eurostoxx a connu une chute de 40% en à peine un mois, une telle baisse n'ayant même pas été vue en 2008. Quant à la volatilité, représentée par le VIX (l'indice de volatilité qui mesure la peur), celle-ci a flirté avec la barre des 80, un niveau plus observé par les traders depuis 2008. Ces mouvements pratiquement sans précédent ont été déclenchés par le fait que les gouvernements n'avaient pas d'autre choix que d'arrêter l'économie mondiale, afin d'éviter une nouvelle propagation du virus. De plus, l'effet de levier sur les fonds et autres instruments financiers a exacerbé le phénomène, un exemple extrême d'une telle dislocation étant le prix des contrats pétroliers à terme (futures) devenant négatif. Même s'il n'est pas possible de prévoir ni la durée ni l'ampleur de l'impact total de la crise lié à ce virus, nous percevons ce phénomène comme une opportunité potentielle.

Perspectives 2020 avec le COVID-19

En tant que groupe, nous ne croyons pas à la capacité de pouvoir constamment anticiper avec la plus grande des précisions les mouvements de marchés dans le temps. Cependant, nous croyons fermement qu'il faut saisir l'opportunité qui se présente lorsque les marchés s'effondrent ou que des bulles se créent; une telle opportunité est actuellement présente. Par conséquent, de manière progressive, nous visons à mettre nos clients dans la position la plus favorable possible.

Un Groupe familial engagée pour l'avenir

En tant que Groupe familial, nous sommes fiers de compter sur le soutien continu de la Famille, non seulement en tant qu'Actionnaires, mais également par son engagement à développer le modèle d'affaires et à investir sur le long terme. Le rôle des membres de la Famille au sein de l'organisation, là où la nouvelle génération prend progressivement davantage de responsabilités aux côtés du Fondateur de la banque, met en évidence le fort engagement de la Famille, très apprécié de tous les membres de la Direction générale.

Passé réglé - prêt pour l'avenir

Comme vous le savez peut-être, la Banque Eric Sturdza SA a été opposée depuis 2013 à l'Administration fiscale genevoise dans le cadre d'une procédure contentieuse portant sur l'ajustement de son bénéfice imposable pour les années 2001 à 2010.

La Banque a dû procéder en 2019 à des ajustements de ses bénéfices imposables antérieurs résultant en une charge fiscale supplémentaire. Ici encore, l'engagement de la famille et son solide soutien ont été inébranlables, offrant une perspective positive pour l'avenir malgré une situation unique.

Plus en détails, l'Administration fiscale genevoise reprochait à la Banque d'avoir fourni des services insuffisamment rémunérés à sa filiale E.I. Sturdza Strategic Management Limited, laquelle est active en qualité de direction de fonds de placement et établie à Guernesey depuis 1999. Cette procédure trouve son origine dans l'exceptionnelle performance des conseillers en investissement des fonds de placement du Groupe, qui a fait croître de près de CHF 3 milliard la masse sous gestion entre 2005 et 2008. Ceci a eu pour conséquence d'accroître très fortement les revenus et la profitabilité de la filiale durant ces trois années.

Les ajustements opérés par l'Administration fiscale genevoise ont toujours été entièrement contestés par Banque Eric Sturdza SA, soutenue dans ses conclusions par ses conseillers légaux et fiscaux ainsi que par ses réviseurs. L'essentiel des prétentions de l'Administration fiscale genevoise avait été rejeté par les juridictions cantonales de première et seconde instance, respectivement en 2017 et 2018. Toutefois, ces décisions ont fait l'objet d'un recours devant le Tribunal fédéral, interjeté par l'Administration fiscale cantonale. A notre surprise et à celle de nos conseillers légaux et de nos réviseurs, le Tribunal fédéral a statué en faveur de l'Administration fiscale locale. Nous regrettons vivement les conclusions de la Cour suprême fédérale mais ne pouvons que nous conformer à sa décision.

Au niveau du Groupe, nous continuons de développer nos activités de banque privée, de gestion de patrimoines privés, de gestion d'actifs par le biais de fonds de placement UCITS sous l'égide de nos directions de fonds à Guernesey et au Luxembourg et de Family office.

Notre modèle d'affaires avec des entités opérationnelles actives dans des marchés de niche, focalisées sur leurs métiers de base, suscite un intérêt marqué de la part des clients et des investisseurs. L'expansion de nos activités devrait se faire par voie sélective d'acquisitions et de croissance organique.

Notre politique de risques demeure prudente et une évaluation des risques est réalisée régulièrement par le Conseil d'administration et par la Direction générale du Groupe.

Le Conseil d'administration tient à remercier les Directions et l'ensemble du personnel des différentes entités du Groupe pour leur dévouement et leur engagement dans un environnement difficile.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à nos clients fidèles et à tous nos partenaires et correspondants. Malgré les incertitudes actuelles dans le monde, nous abordons les défis à venir avec confiance.

Eric I. Sturdza
Président du Conseil d'administration

Genève, avril 2020

1. Bilan consolidé

En milliers de CHF

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Actifs		
Liquidités	48 622	140 574
Créances sur les banques	145 190	169 386
Créances sur la clientèle	143 569	133 226
Créances hypothécaires	9 000	9 000
Opérations de négoce	3 634	3 228
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7 510	4 146
Immobilisations financières	9 960	8 577
Comptes de régularisation	8 853	15 161
Participations non consolidées	1 540	1 370
Immobilisations corporelles	3 761	2 617
Valeurs immatérielles	2 092	1 754
Autres actifs	637	567
Total des actifs	<u>384 367</u>	<u>489 607</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	8 154	2 708
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	286 775	384 403
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7 391	4 100
Comptes de régularisation	38 684	8 146
Autres passifs	550	705
Provisions	590	590
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-
Total des passifs	<u>342 145</u>	<u>400 653</u>
Capital social	5 253	5 253
Réserve issue du capital	9 073	9 073
Réserve issue du bénéfice	59 578	61 870
Réserve de change	-34	9
Part attribuable aux actionnaires minoritaires	8 021	9 447
Bénéfice / (perte) - résultat du Groupe	-39 670	3 302
- dont (perte) / bénéfice des actionnaires minoritaires	-3 834	344
Total des fonds propres	<u>42 222</u>	<u>88 954</u>
Total des passifs	<u>384 367</u>	<u>489 607</u>
Opérations hors bilan		
Engagements conditionnels	6 703	6 268
Engagements irrévocables	977	858

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

2.1 Compte de résultat consolidé

En milliers de CHF

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	1 904	2 447
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	1	15
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	-46	131
Charges d'intérêts	-50	-87
Résultat brut des opérations d'intérêts	<u>1 809</u>	<u>2 506</u>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-	-
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	<u>1 809</u>	<u>2 506</u>
 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	50 365	68 331
Produit des commissions sur les opérations de crédit	61	113
Produit des commissions sur les autres prestations de service	3 210	2 972
Charges de commissions	-15 733	-18 543
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	<u>37 903</u>	<u>52 873</u>
 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	<u>6 630</u>	<u>6 337</u>
 Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-	-15
Produits des participations non consolidées	243	372
- dont autres participations non consolidées	243	372
Résultat des immeubles	-	-
Autres produits ordinaires	-	1 000
Autres charges ordinaires	-	-
Sous-total Autres résultats ordinaires	<u>243</u>	<u>1 357</u>
 Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-27 491	-37 923
Autres charges d'exploitation	-19 770	-26 724
Sous-total Charges d'exploitation	<u>-47 262</u>	<u>-64 647</u>
 Produits bruts	<u>-676</u>	<u>-1 574</u>

2.2 Compte de résultat consolidé

En milliers de CHF

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Produits bruts	<u>-676</u>	<u>-1 574</u>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-1 792	-2 860
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-123	-1 854
Résultat opérationnel	<u>-2 591</u>	<u>-6 287</u>
Produits extraordinaires	67	10 913
Charges extraordinaires	-283	-36
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-
Impôts	-36'863	-1 288
Résultat du groupe	<u>-39 670</u>	<u>3 302</u>
<i>- Dont intérêts minoritaires dans le résultat du groupe</i>	-3 834	344

3.1 Tableau des flux de trésorerie

En milliers de CHF

	2019		2018	
	Sources des fonds	Emplois des fonds	Sources des fonds	Emplois des fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	-	39'670	-	3'302
Correction de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	1'792	-	2'860	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	-	197	-
Comptes de régularisation actifs	6'308	-	5'081	-
Comptes de régularisation passifs	30'537	-	-	5'546
Autres actifs	-	71	570	-
Autres passifs	-	155	-	189
Réserve de change	-	43	-	56
Dividende de l'exercice précédent	-	6'000	-	2'333
Solde	- 1'033	6'268	12'010	8'124
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital social	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	1'020	-	4'120
Solde	-	1'020	-	4'120
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Immeubles à l'usage de la banque	-	-	-	-
Participations non consolidées	-	170	-	112
Autres immobilisations corporelles	-	2'273	-	1'042
Valeurs immatérielles	-	1'000	-	2'075
Solde	-	3'443	-	3'229

3.2 Tableau des flux de trésorerie

En milliers de CHF

	2019		2018	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds de l'activité bancaire				
<i>Opérations à moyen et long terme (> 1 an)</i>				
Créances sur la clientèle	1'956	-	-	2'956
Créances hypothécaires	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	9'766	-	-
Sous-total des opérations à court terme	1'956	9'766	-	2'956
<i>Opérations à court terme</i>				
Engagements envers les banques	5'446	-	1'304	-
Engagement résultant de dépôts de la clientèle	-	97'627	-	74'496
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'292	-	2'179	-
Créances sur les banques	24'196	-	16'402	-
Créances sur la clientèle	-	12'299	68'930	-
Créances hypothécaires	-	-	1'000	-
Opérations de négoce	-	405	2'739	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	3'363	-	2'109
Immobilisations financières	8'383	-	12'440	-
Sous-total des opérations à court terme	41'316	113'695	104'993	76'605
Solde	43'272	123'461	104'993	79'561
Etat des liquidités				
Liquidités	91'953	-	-	21'968
Solde	91'953	-	-	21'968
TOTAL	134'192	134'192	117'003	117'003

4. Etat des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve de change	Intérêts mino- ritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2019	5 253	9 073	61 870	9	9 447	3 302	88 954
Répartition du résultat 2018 : attribution aux réserves facultatives issues des bénéfices			2 958		344	-3 302	
Ecart de conversion				-43	-14		-57
Dividendes et autres distributions			-6 000				-6 000
Variation de périmètre			751		-1 756		-1 005
Résultat de la période						-39 670	-39 670
Capitaux propres au 31.12.2019	5 253	9 073	59 578	-34	8 021	-39 670	42 222

5. Annexe

5.1. Raison sociale, forme juridique et siège du Groupe

CMCT Holding SA est une société anonyme de droit suisse, dont le siège social est à Genève.

L'activité principale du Groupe est la gestion de patrimoines et le négoce de valeurs mobilières ainsi que la direction et la distribution de fonds de placement étrangers. Dans les limites des buts sociaux des sociétés du Groupe, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant portant ou non intérêt;
- Gestion de fortune;
- Gestion et conservation de titres et autres objets de valeur;
- Exécution de toutes opérations sur titres et métaux précieux ainsi que toutes opérations de bourses pour le compte de tiers ou pour le propre compte des banques du groupe;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Emission, escompte, encaissement d'effets suisses ou étrangers;
- Opérations de change en devises et en billets;
- Octroi de crédits lombards, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue.
- Tâches liées à la direction, la distribution et la représentation de fonds de placements.

Le Groupe peut en outre ouvrir des filiales, succursales, agences ou représentations en Suisse ou à l'étranger.

Dans le respect des dispositions ou réglementations applicables, le Groupe utilise les services de tiers pour le traitement électronique des données et de la révision interne.

Au 31 décembre 2019, le Groupe occupait 109.2 personnes à temps complet, dont 25.5 à l'étranger (2018: 107.6 personnes, dont 23.8 à l'étranger).

5.2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

5.2.1. Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la Circulaire 2015/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Principe de l'image fidèle

Les comptes consolidés reflètent l'état réel du groupe financier (principe de l'image fidèle : art. 33 al. 1 OB).

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes annuels révisés des sociétés du Groupe établis, selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation.

Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Périmètre de consolidation

Les sociétés du groupe dans lesquelles CMCT Holding SA détient directement ou indirectement la majorité des voix font l'objet d'une intégration globale. Quant aux sociétés pour lesquelles CMCT Holding SA détient directement ou indirectement une participation entre 20% et 49%, celles-ci font l'objet d'une mise en équivalence.

Méthode de consolidation

La consolidation du capital se fait selon méthode anglo-saxonne (purchase method). Le prix d'acquisition de la participation est compensé par les fonds propres existants au moment de la prise de contrôle. Un éventuel écart de consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée (5 ans au maximum). Un éventuel écart de consolidation passif (survaleur) est affecté, selon la nature, soit aux réserves issues des bénéfices, soit aux provisions.

Date de clôture des comptes consolidés

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité des différentes entités du groupe. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont les entreprises du groupe peuvent disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation de propres titres de créance et des obligations de caisse en portefeuille avec les positions passives correspondantes.
- Compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnu et exécutable.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires.

Les avoirs en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci. Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, dont sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions de négoce sont des positions gérées activement dans le but de tirer profit des fluctuations de prix des marchés ou de réaliser des gains d'arbitrage.

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix, soit du prix établi par un modèle d'évaluation.

Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan sont effectuées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours résultant de l'évaluation des positions de négoce sont enregistrés dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat « Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce ».

La rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » n'est pas créditée du coût du refinancement des opérations de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce.

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Netting

Les banques du Groupe compensent les valeurs de remplacement positives et négatives dans la mesure où il existe avec la contrepartie des conventions de netting reconnues et juridiquement valables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance.

L'évaluation est effectuée à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). L'agio ou le disagio est délimité sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ». Les modifications de

valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées immédiatement dans la rubrique «

Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ». Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Participations non consolidées

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations non consolidées détenues par le Groupe sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

Un examen est effectué à chaque date du bilan, afin de déterminer si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles et incorporelles se résume comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation
- Installations techniques	10 ans
- Mobilier et équipement	5 ans
- Equipements informatiques	3 ans
- Véhicules d'entreprise	3 ans
- Logiciels informatiques	3 ans
- Avion	10 ans
- Goodwill	5 ans

Un examen est effectué, à la date du bilan, afin de déterminer si la valeur de chaque immobilisation corporelle ou incorporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si tels signes sont observés, la valeur réalisable de chaque actif est déterminée. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle ou incorporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration.

Réserve pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité des banques du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas fiscalement imposées, mais des impôts latents sont reconnus.

Impôts

Impôts courants

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital des sociétés du Groupe. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif).

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Impôts latents

Les impôts latents ou différés sont une créance ou une dette d'impôt provenant de la différence entre les valeurs comptables du Groupe et les valeurs fiscales.

La comptabilisation des impôts différés a pour but de tenir compte des situations fiscales latentes. Le but est de faire apparaître dans les comptes du Groupe les impôts effectifs dus sur la base de la situation économique.

Engagements de prévoyance

Les entités du Groupe concernées ont souscrit pour leurs collaborateurs à des plans de prévoyance professionnelle auprès de fondations. Elles sont redevables envers les fondations de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires et prélèvent la part de cotisation à la charge des employés de leurs salaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans le cadre des fondations.

Les entités du Groupe concernées assument les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ».

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

5.2.2. Saisie des opérations

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (trade date accounting) et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus. Les opérations au comptant sur devises conclues mais non encore exécutées sont inscrites selon le principe de la date de règlement.

Entre le jour de conclusion et le jour d'exécution, elles sont présentées à leur valeur de remplacement dans les rubriques « Valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés ».

5.2.3. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

5.2.4. Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. A chaque arrêté, les actifs et les passifs sont convertis aux cours du jour de la date de clôture. Les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles sont converties au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

La conversion des monnaies étrangères a été effectuée aux cours suivants :

	2019		2018	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
USD/CHF	0.9676	0.993887	0.9840	0.978569
EUR/CHF	1.0852	1.112567	1.1259	1.155152

5.2.5. Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

5.3. Gestion des risques

Sur décision de la FINMA datée du 8 avril 2009, la surveillance consolidée du Groupe incombe au Conseil d'administration de la Banque Eric Sturdza S.A., Genève.

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

Les règlements internes des sociétés du Groupe ainsi que les règlements d'organisation de la surveillance consolidée approuvés par le Conseil d'administration sont les documents directeurs qui définissent la politique de risques et fixent les limites pour opérations pour compte propre.

5.3.1. Risques de crédit

Le risque de défaillance sur les banques, les brokers et les autres contreparties est limité par le choix de contreparties sur la base des ratings publiés par des agences de notation reconnues et par la fixation de limites par contreparties et par types d'opérations. Ces dernières sont contrôlées et revues par le Comité des risques respectifs ; la surveillance consolidée étant assurée par le Conseil d'administration de la Banque Eric Sturdza S.A.

La politique du Groupe consiste à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque. Les avoirs des clients servant de couvertures pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pondérés par les marges définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. De façon occasionnelle, la Banque peut octroyer des crédits garantis par des gages immobiliers selon des critères très restrictifs. Les prêts à la clientèle sont surveillés et contrôlés par le Comité des crédits.

Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont considérés comme en blanc, même si un dépôt titres est ouvert auprès de la Banque.

Une créance est réputée compromise lorsque le débiteur a des difficultés financières notoires ou s'il y a manquement au contrat (défaillance ou retard dans les paiements d'intérêts et/ou amortissements). Une créance est réputée en souffrance lorsque de tels manquements excèdent 90 jours. Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont amortis par la rubrique Correctifs de valeurs, provisions et pertes.

5.3.2. Risque de variation de taux

Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration, qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risque et les contrôles à effectuer.

5.3.3. Autres risques de marché

Les sociétés du Groupe ne font pas de négoce actif dans les domaines des titres, des devises et des instruments financiers dérivés pour compte propre. Les positions de négoce sont évaluées quotidiennement au prix du marché

5.3.4. Liquidités

L'analyse des états de liquidité des deux banques et des filiales démontrent que le Groupe maintient un niveau élevé de liquidités. Le tableau des actifs et passifs subdivisés par échéances ne fait pas apparaître de décalages majeurs entre disponibilités et besoin de liquidités, de sorte que le refinancement est assuré.

5.3.5. Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur.

Le concept de gestion des risques opérationnels utilisé par la Banque se base sur les principes de bonnes pratiques du Comité de Bâle. Il se caractérise par une approche transversale permettant une vue cohérente et intégrée des risques opérationnels et des mesures prises pour les gérer. Les risques opérationnels sont mesurés sur la base des dommages résultant de situations normales et extrêmes.

5.4. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

5.4.1. Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la banque se base sur des expertises immobilières internes en appliquant une approche conservatrice ; elles sont actualisées régulièrement. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour. Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

5.4.2. Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, un remboursement partiel ou des sûretés supplémentaires est exigé.

Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, les sûretés sont réalisées.

5.4.3. Autres créances sans couverture

Les crédits en blanc sont en général des dépassements en compte de la clientèle, qui font l'objet d'un suivi régulier. Les autres créances font également l'objet d'un suivi périodique. Si ce suivi montre que la créance est compromise, une correction de valeur est constituée.

5.4.4. Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire.

5.5. Evaluation des sûretés de crédit

5.5.1. Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. La base de l'octroi des crédits est la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe

5.5.2. Crédits couverts par des titres

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions, fonds) facilement négociables sont acceptées. Les produits structurés peuvent être acceptés à titre de garantie si les investissements font l'objet d'une cotation régulière.

Pour couvrir le risque de marché, des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement sont pratiqués. Pour les produits structurés, les abattements appliqués sont plus élevés que pour les produits liquides.

5.6. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Les sociétés du Groupe sont peu actives dans ce domaine. Elles peuvent toutefois recourir à ces instruments pour la gestion de sa trésorerie ou pour des opérations pour le compte de clients disposant d'avoirs en suffisance. Des limites sont fixées et suivies régulièrement. Elles ont conclu des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce. Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

5.7. Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) était pandémique en raison de sa propagation rapide à travers le monde, avec plus de 150 pays désormais touchés. De nombreux gouvernements prennent des mesures de plus en plus strictes pour aider à contenir ou à retarder la propagation du virus. Pour la date du 31 décembre 2019, la flambée de coronavirus et les mesures connexes sont des événements non ajustables. Par conséquent, il n'y a aucun impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs.

Des mesures pour assurer la continuité d'exploitation ont été activées avec succès, afin de maintenir la Banque opérationnelle et les autres entités du groupe malgré les perturbations causées par le virus. À la date de ce rapport, personne ne peut prédire l'impact négatif du confinement imposé par les autorités gouvernementales à travers le monde, sur les bénéfices des sociétés, sur le marché boursier et sur les résultats des différentes entités du groupe en 2020. Nous continuerons à suivre la situation de très près et à gérer en conséquence.

5.8. Informations relatives au bilan

1. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

		NATURE DES COUVERTURES			
		Couver- tures hypothé- caires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
	Créances sur la clientèle	4'100	116'232	23'237	143'569
	Créances hypothécaires	9'000	-	-	9'000
	- immeubles d'habitations	9000	-	-	9000
	- autres	-	-	-	-
	Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	13'100	116'232	23'237	152'569
	31.12.2019				
	31.12.2018	9 000	125 302	7 924	142 226
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
	31.12.2019	-	-	-	-
	31.12.2018	9 000	125 302	7 924	142 226
Hors bilan					
	Engagements conditionnels	-	6'655	48	6'703
	Engagements irrévocables		977		977
	Total du hors bilan au	-	7 632	48	7'680
	31.12.2019				
	31.12.2018	-	7 069	57	7 126
		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correc-tions de valeur individuelles
	Total des créances compromises	-	-	-	-
	31.12.2019				
	31.12.2018	-	-	-	-

2. Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur
- actifs et passifs (en milliers de CHF)

	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	-	-
- dont cotés	-	-
Titres de participation	3 634	3 228
Métaux précieux et matières premières	-	-
Autres actifs du négoce	-	-
Total des opérations de négoce	3 634	3 228
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-
Total des actifs	3 634	3 228
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-

3. Instruments financiers dérivés - actifs et passifs (en milliers de CHF)

	INSTRUMENTS DE NEGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Devises / métaux précieux						
- Contrats à terme	6'413	6'295	917'412	-	-	-
- Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
- Futures	-	-	-	-	-	-
- Options (OTC)	1'096	1'096	126'515	-	-	-
- Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2019 avant prise en compte des contrats de netting	7'510	7'391	1'043'928	-	-	-
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-	-	-	-	-
31.12.2018	4 146	4 100	831 483	-	-	-
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-	-	-	-	-

Répartition selon les contreparties (en milliers de CHF)

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2019	7'510	7'391
	31.12.2018	4 146	4 100

Répartition selon les contreparties		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients	Total
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	31.12.2019	-	5'310	2'199	7'510
	31.12.2018	-	2 066	2'080	4 146

4. Immobilisations financières (en milliers de CHF)

Répartition des immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.2.2019	31.12.2018
Titres de créance	9 830	8 447	9'755	8 487
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	9 830	8 447	9'755	8 487
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-
Titres de participation	130	130	130	130
- dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total	9 960	8 577	9'885	8 617
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités				-

Répartition des contreparties selon la notation (Standard and Poor's)

	AAA to AA	A+ to A	BBB+ to BBB	BB+ to B	Inférieur à B	Sans notation
Valeur comptables des titres de créance	9'830	-	-	-	-	130

5. Participations non consolidées (en milliers)

Raison sociale et siège	31.12.2018		2019				31.12.2019	
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence	Valeur comptable
<i>Participation mise en équivalence sans valeur boursière</i>								
Véritas Investments SA Luxembourg	461	119	581	-	-	-	-32	549
<i>Participation non consolidée sans valeur boursière</i>								
Opportunité Luxembourg SA Luxembourg	-	-	-	202	-	-	-	202
Sofia Società di Gestione del Risparmio S.p.a. Milan	1'389	-600	789	-	-	-	-	789
Total des participations non consolidées	1'851	-481	1'370	202	-	-	-32	1'540

6. Entreprises dans laquelle le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte (en milliers)

Raison sociale et siège Participations consolidées par intégration globale	Activité	Capital social		Part		Déten-tion	
		Devise	Montant	au capital en %	aux voix en %	Dire-cte	Indi-recte
Groupe Eric Sturdza SA – Genève	Société holding	CHF	6'180	90.3%	90.3%	90.3%	-
COGES Corraterie Gestion SA – Genève <i>(propriété à 100% de Groupe Eric Sturdza SA)</i>	Gestionnaire	CHF	1'000	90.3%	100.0%	-	90.3%
E. Sturdza Family Office Sàrl – Genève	Family Office	CHF	20	100%	100%	100%	0%
Rutland Asset Management Ltd, Hamilton, Bermudes <i>(propriété à 100% de COGES Corraterie Gestion SA)</i>	Gestionnaire	USD	12	90.3%	100.0%	-	90.3%
Raison sociale et siège Participations consolidées par intégration globale	Activité	Capital social		Part		Déten-tion	
		Devise	Montant	au capital en %	aux voix en %	Dire-cte	Indi-recte
Banque Eric Sturdza SA, Genève <i>(propriété à 100% de Groupe Eric Sturdza SA)</i>	Banque	CHF	20'000	90.3%	100.0%	-	90.3%
E.I. Sturdza Stratetic Management Ltd, Guernsey <i>(propriété à 100% de Banque Eric Sturdza SA)</i>	Direction de fonds	CHF	2'000	90.3%	100.0%	-	90.3%
Eric Sturdza Management Company SA – Luxembourg <i>(propriété à 100% de Groupe Eric Sturdza SA)</i>	Gestionnaire	EUR	500	90.3%	100.0%	-	90.3%

7. Immobilisations corporelles (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	31.12.2018	2019				31.12.2019	
			Valeur comptable	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprise	Valeur comptable
Software acquis séparément ou développés en interne	1'991	-1'889	102	-	167	-	-97	-	173
Autres immobilisations corporelles	25 680	-23 165	2 515	-	2 106	-	-1 033	-	3 588
Total des valeurs corporelles	27 671	-25 054	2 617	-	2 273	-	-1 130	-	3 761

Les différentes sociétés du Groupe louent les immeubles dans lesquels elles exercent leur activité commerciale respective.

Pour la Banque Eric Sturzda SA, le contrat de bail a été reconduit au 1er janvier 2016 pour une période de cinq ans avec une charge locative annuelle de CHF 1'550'004, avec option de renouvellement par la suite. D'autres contrats de bail pour des locaux supplémentaires ont été conclus pour des durées diverses renouvelables.

Quant à Coges Corratierie Gestion SA, son bail à loyer s'élève à CHF 238'020 par année avec une échéance au 31 décembre 2020.

Le montant total de la charge locative annuelle est de CHF 2'627'654 pour l'exercice (2018: CHF 3'316'218).

8. Valeurs immatérielles (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	31.12.2018	2019			31.12.2019	
			Valeur comptable	Valeur comptable début exercice après correction	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable
Goodwill	6 775	-5 021	1 754	-	1 000	-	-662	2'092
Total des valeurs immatérielles	6 775	-5 021	1 754	-	1 000	-	-662	2 092

9. Autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

	Autres actifs	
	31.12.2019	31.12.2018
Impôts indirects	184	166
Actifs divers	453	401
Total	637	567

	Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018
Impôts indirects	549	622
Passifs divers	1	83
Total	550	705

10. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de CHF)

	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeurs comptables	Engagement s effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis / cédés	9 766	-	8'382	-
Autres	-	-	-	-
Total des actifs mis en gage ou cédés en garantie	9 766	-	8'382	-
Actifs sous réserve de propriété	-	-	-	-

11. Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en milliers de francs suisses)

En vue de réaliser la prévoyance professionnelle selon la loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), les entités du Groupe concernées adhèrent à des fondations collectives auprès de sociétés d'assurances suisses. Les entités du Groupe concernées adhèrent également à une autre fondation auprès de compagnie d'assurance en vue de réaliser la prévoyance complémentaire LPP.

Les plans auxquels participent les sociétés du Groupe concernées sont basés sur la primauté des cotisations.

Selon les décomptes des fondations de prévoyance, le total des engagements de prévoyance correspond aux avoirs de vieillesse accumulés des assurés. Il n'y a pas d'avantages ou engagements économiques ni de réserves de contribution de l'employeur au 31 décembre 2019 et 2018.

Au 31 décembre 2019, le taux de couverture du plan assurant la prévoyance professionnelle des employés de la Banque Eric Sturdza S.A., selon la LPP, était de 104% pour le plan de base (2018 : 100%).

Les autres plans auxquels participent les autres sociétés du Groupe relèvent de contrats d'affiliation à des assurances globales qui garantissent l'absence de sous-couverture.

Sont assurés au plan principal tous les salariés soumis à l'AVS ayant dépassé l'âge de 17 ans, engagés à titre définitif par les entités du Groupe concernées, et au plan complémentaire le cercle des assurés répondant aux critères définis par ce dernier.

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent / insuffisance de couverture		Part économique de la banque / du groupe financier		Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018		31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-	-		2 316	2 316	2 845
Total	-	-	-		2 316	2 316	2 845

Au 31 décembre, les engagements du Groupe sont les suivants :

	31.12.2019	31.12.2018
	-	17

12. Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2018	Utilisa- tions confor- mes au but	Reclas- sifica- tions	Diffé- rences de change	Intérêts en souffran- ce, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Disso- lutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2019
Provisions pour impôts latents	590	-	-	-	-	-	-	590
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des provisions	590	-	-	-	-	-	-	590
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

13. Droits de participation et options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

Aucun droit n'a été attribué, étant donné que CMCT Holding SA n'a aucun employé.

14. Indications des créances et des engagements avec les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	13 646	14 076	2 059	5 061
Sociétés du groupe	-	-	-	-
Sociétés liées	-	-	-	-
Affaires d'organes	-	-	-	-
Autres parties liées	-	-	-	-

Les opérations au bilan et hors bilan avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché.

15. Structure des échéances des instruments financiers (en milliers de CHF)

Actifs / instruments financiers

	À vue	Démon- çable	Échu				Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	48 622	-	-	-	-	-	48 622
Créances sur les banques	145 190	-	-	-	-	-	145 190
Créances sur la clientèle	42	23 129	51 422	67 928	1 047	-	143 569
Créances hypothécaires	-	-	1 500	7 500	-	-	9 000
Opérations de négoce	3 634	-	-	-	-	-	3 634
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7 510	-	-	-	-	-	7 510
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	130	64	-	-	9 766	-	9 960
Total 31.12.2019	205 128	23 193	52 922	75 428	10 813	-	367 484
Total 31.12.2018	338 411	658	45 967	80 098	3 003	0	468 138

Fonds étrangers / instruments financiers

	À vue	Démon- çable	Échu				Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Engagements envers les banques	8 154	-	-	-	-	-	8 154
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	286 775	-	-	-	-	-	286 775
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7 391	-	-	-	-	-	7 391
Total 31.12.2019	302 320	-	-	-	-	-	302 320
Total 31.12.2018	391 211	-	-	-	-	-	391 211

16. Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger, selon le principe du domicile du débiteur (en milliers de CHF)

	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	48 621	1	100 347	40 227
Créances sur les banques	93 202	51 988	122 828	46 558
Créances sur les clients	57 791	85 778	42 968	90 258
Créances hypothécaires	9 000	-	9 000	-
Opérations de négoce	208	3 426	240	2 988
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6 286	1 224	2 480	1 666
Immobilisations financières	9 896	64	8 512	65
Comptes de régularisation	5 163	3 689	11 521	3 640
Participations non consolidés	-	1 540	-	1 370
Immobilisations corporelles	3 623	138	2 376	241
Valeurs immatérielles	1 998	94	1 754	-
Autres actifs	334	303	335	232
Total des actifs	236 122	148 245	302 361	187 245
Passifs				
Engagements envers les banques	4 039	4 115	2 708	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	88 264	198 511	149 232	235 171
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5 472	1 919	2 843	1 257
Comptes de régularisation	35 598	3 088	5 190	2 957
Autres passifs	550	-	703	2
Provisions	590	-	590	-
Capital social	5 253	-	5 253	-
Réserve issue du capital	9 073	-	9 073	-
Réserve issue du bénéfice	59 578	-	61 870	-
Réserve de change	-34	-	9	-
Part attribuable aux actionnaires minoritaires	8 021	-	9 447	-
Bénéfice / perte (résultat de la période)	-39 670	-	3 302	-
Total des passifs	176 734	207 603	250 220	239 387

17. Actifs par pays ou par groupes de pays, selon le principe du domicile du débiteur
(en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	236 122	61.43 %	302 361	61.76 %
Zone Euro	82 612	21.49 %	112 463	22.97 %
Europe autres	6 771	1.76 %	3 267	0.67 %
Amérique du Nord	13 757	3.58 %	20 785	4.25 %
Amérique centrale	22 344	5.81 %	24 949	5.10 %
Amérique du Sud	1 476	0.38 %	1 533	0.31 %
Moyen-Orient	13 487	3.51 %	11 759	2.40 %
Afrique	589	0.15 %	573	0.12 %
Asie	6 350	1.65 %	11 916	2.43 %
Australie / Océanie	859	0.22 %	-	-
Total des actifs	384 367	100.00%	489 607	100.00%

18. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays, selon le principe du domicile du risque (en milliers de CHF)

Répartition nette à l'étranger

Notation de pays interne à la Banque	S&P	31.12.2019		31.12.2018	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
1 - Première qualité	AAA à AA-	124 066	83.69 %	156 265	83.45 %
2 - Bonne	A+ à A-	-	-	-	-
3 - Moyenne	BBB+ to BBB-	9 188	6.20 %	9 348	4.99 %
4 - Spéculative	BB+ to B-	162	0.11 %	595	0.32 %
5 - Risque	CCC	2 487	1.68 %	1 085	0.58 %
6 - Sans notation	Non classé	12 342	8.33 %	19 952	10.66 %
Total		148 245	100.00%	187 245	100.00%

La Banque utilise pour les différents pays les notations des agences Standard & Poor's. S'appuyant sur les ratings attribués par cette agence, elle détermine un système de notation interne à 6 classes pour les risques pays. Dans le tableau ci-dessus, les notes de Standard & Poor's correspondant aux 6 classes internes sont présentées à titre d'illustration.

19. Actifs et passifs répartis selon les monnaies (en milliers de CHF)

	31.12.2019					Total
	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	
Actifs						
Liquidités	47 187	1 180	142	-	113	48 622
Créances sur les banques	8 332	33 102	27 352	66 245	10 159	145 190
Créances sur la clientèle	39 557	72 280	24 963	-	6 769	143 569
Créances hypothécaires	9 000	-	-	-	-	9 000
Opérations de négoce	212	968	2 208	-	246	3 634
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7 510	-	-	-	-	7 510
Immobilisations financières	9 896	-	64	-	-	9 960
Comptes de régularisation	6 073	2 027	706	-	47	8 853
Participations	-	1 540	-	-	-	1 540
Immobilisations corporelles	3 759	2	-	-	-	3 761
Valeurs immatérielles	1 998	94	-	-	-	2 092
Autres actifs	547	90	-	-	-	637
Total des actifs bilantaires	134 071	111 283	55 435	66 245	17 334	384 367
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	144 599	344 040	460 869	-	94 101	1 043 609
Total des actifs	278 670	455 323	516 304	66 245	111 435	1 427 976
Passifs						
Engagements envers les banques	600	6 378	948	-	228	8 154
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	53 258	98 914	51 967	66 346	16 290	286 775
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7 391	-	-	-	-	7 391
Comptes de régularisation	37 985	569	130	-	-	38 684
Autres passifs	473	-	77	-	-	550
Provisions	590	-	-	-	-	590
Capital social	5 253	-	-	-	-	5 253
Réserve issue du capital	9 073	-	-	-	-	9 073
Réserve issue du bénéfice	59 578	-	-	-	-	59 578
Réserve de change	-34	-	-	-	-	-34
Part attribuable aux actionnaires minoritaires	8 021	-	-	-	-	8 021
Bénéfice / perte (résultat de la période)	-39 670	-	-	-	-	-39 670
Total des passifs bilantaires	142 519	105 861	53 122	66 346	16 518	384 367
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	144 579	343 964	460 868	-	94 100	1 043 511
Total des passifs	287 098	449 825	513 990	66 346	110 618	1 427 878
POSITION NETTE PAR DEVISE	-8 428	5 498	2 314	-101	817	98

5.9. Informations relatives aux opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Engagements de couverture de crédit et similaires	6 703	6 268
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	-
Total des engagements conditionnels	<u>6 703</u>	<u>6 268</u>

Créances éventuelles découlant de report de pertes fiscales	-	-
Autres créances éventuelles	-	-
Total des créances éventuelles	<u>-</u>	<u>-</u>

21. Crédits par engagement (en milliers de CHF)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Engagements résultant de paiements différés	-	-
Engagements résultant d'acceptations	-	-
Autres crédits par engagement	-	-
Total des crédits par engagement	<u>-</u>	<u>-</u>

22. Opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	215 549	208 199
Total des opérations fiduciaires	<u>215 549</u>	<u>208 199</u>

23. Avoirs administrés (en milliers de CHF)

Genre d'avoirs administrés

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Avoirs détenus par des instruments de placements collectifs sous gestion propre	1'633'145	1 456 413
Avoirs sous mandat de gestion	3 451 593	2 870 648
Autres avoirs administrés	1 394 703	1 013 925
Total des avoirs administrés (y.c. prise en compte doubles)	<u>6 479 441</u>	<u>5 340 986</u>
<i>Dont prises en compte doubles</i>	636 769	512 377

Evolution des avoirs administrés

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte double) initiaux	5 340 986	10 595 301
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	495 780	566 600
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	642 676	-793 838
+/- Autres effets	0	-5 027 077
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte double) finaux	<u>6 479 441</u>	<u>5 340 986</u>

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès des entités du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par les entités du Groupe. Ne sont pas compris les avoirs en dépôt auprès des entités du Groupe, qui sont administrés par des tiers (avoirs en simple dépôt). Sont traités comme simples dépôts les avoirs de banques de même que ceux des directions de fonds pour lesquels les entités du Groupe font exclusivement fonction de banque dépositaire.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par les entités du Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Il s'agit d'avoirs sous simple garde (custody, c'est-à-dire les avoirs pour lesquels le Groupe assume uniquement la garde et n'effectue que les opérations sur titres). Les dépôts (advisory) qui bénéficient de prestations de services supplémentaires, essentiellement de gestion, conseil, d'administration de fonds de placement, sont inclus dans les avoirs administrés.

Les produits développés dans un secteur des entités du Groupe et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

Les frais prélevés sur les avoirs administrés sont inclus dans la rubrique « Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change ».

5.10. Informations relatives au compte de résultat

24. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activité

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Résultat de négoce pour compte propre	588	331
Résultat de négoce pour le compte de clients	<u>6 042</u>	<u>6 006</u>
Total du résultat de négoce	<u>6 630</u>	<u>6 337</u>

L'option de la juste valeur n'est pas utilisée.

25. Produit du refinancement des positions de négoce ainsi que des intérêts négatifs (en milliers de CHF)

Produits de refinancement dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes »

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité de coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs (en milliers de CHF)

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-703	-529
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	103	66

26. Charges de personnel (en milliers de CHF)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Salaires	-22 834	-31 180
- dont rémunérations des administrateurs	-1 249	-2 232
- dont charges en relations avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	-	-
Prestations sociales	-4 388	-5 864
Autres charges du personnel	<u>-269</u>	<u>-879</u>
Total des charges du personnel	<u>-27 491</u>	<u>-37 923</u>

27. Autres charges d'exploitation (en milliers de CHF)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Coûts des locaux	-3 586	-4 409
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-4 368	-5 281
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-	-88
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	-665	-890
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-611	-614
- dont pour d'autres prestations de service	-54	-276
Autres charges d'exploitation	<u>-11 151</u>	<u>-16 056</u>
Total autres charges d'exploitation	<u>-19 770</u>	<u>-26 724</u>

28. Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées (en milliers de CHF)

	31.12.2019	31.12.2018
Gains réalisé sur cessions d'immobilisations	44	10 423
Dissolutions de provisions diverses	-	-
Produits non opérationnels non récurrents	22	490
Total des produits extraordinaires	67	10 913
Pertes réalisée sur cessions d'immobilisations	-	-
Dépenses non opérationnelles non récurrentes	-283	-36
Total charges extraordinaires	-283	-36
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-	-
Utilisation de la réserve pour risques bancaires généraux	-	-
Total variation de la réserve pour risques bancaires généraux	-	-

Pertes significatives

A l'exception des éléments exposés dans la rubrique « Charges extraordinaires », les entités du Groupe n'ont pas enregistré de pertes significatives au cours de l'exercice.

29. Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger, selon le principe du domicile d'exploitation (en milliers de CHF)

	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Produits des intérêts et des escomptes	1 851	52	2 383	-
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	1	-	15	-
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	-46	-	131	-
Charges d'intérêts	15	-65	-10	-13
Résultat brut des opérations d'intérêts	1 821	-13	2 519	-13
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-	-	-	-
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	1 821	-13	2 519	-13
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	23 167	27 198	36 021	32 310
Produit des commissions sur les opérations de crédit	61	-	113	-
Produit des commissions sur les autres prestations de service	3 134	76	2 971	-
Charges de commissions	-3 377	-12 356	-4 207	-14 335
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22 985	14 917	34 898	17 975
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	6 412	218	6 418	-81
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-	-	-15	-
Produits des participations	-	243	-	372
Résultat des immeubles	-	-	-	-
Autres produits ordinaires	-	-	-1 000	-
Autres charges ordinaires	-	-	-	-
Sous-total Autres résultats ordinaires	-	243	985	372
Charges de personnel	-22 754	-4 737	-31 302	-6 621
Autres charges d'exploitation	-15 045	-4 725	-21 399	-5 235
Sous-total Charges d'exploitation	-37 799	-9 462	-52 701	-11 946
Produits bruts	-6 581	5 902	-7 881	6 307

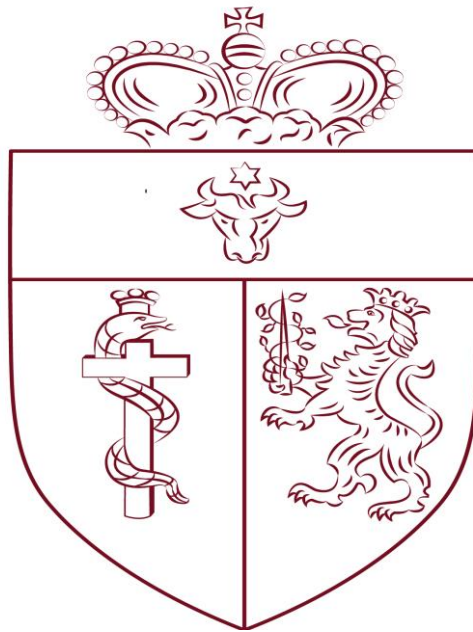
30. Impôts courants et latents (en milliers de CHF)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Constitution d'actifs d'impôts latents	-	-
Constitution de provisions pour impôts latents	-	-197
Charges relatives aux impôts courants	<u>-36 863</u>	<u>-1 091</u>
Total de la charge d'impôts	<u>-36 863</u>	<u>-1 288</u>
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	5'453.1 %	20.1 %

En 2013, l'administration fiscale genevoise a notifié à la Banque Eric Sturdza SA des ajustements fiscaux pour les années 2001 à 2010, concernant les activités de prix de transfert avec sa filiale, constituée à Guernesey.

Considérant que son modèle économique est conforme aux pratiques du marché et aux exigences légales et réglementaires, la Banque, agissant de bonne foi et après avoir consulté ses conseillers juridiques externes, a vigoureusement défendu sa pratique devant les tribunaux de Genève, qui ont statué en premier et deuxième instance en faveur de la Banque. Cela a rassuré la Banque et son organe de révision KPMG, du fait que les conditions de constitution d'une provision dans les états financiers jusqu'à fin 2018 n'étaient pas remplies.

En décembre 2019, une décision de la Cour suprême suisse, à la suite d'un appel de la décision rendue par le tribunal cantonal, a annulé de manière inattendue les deux décisions antérieures, accordant à l'administration fiscale de Genève le droit d'évaluer le revenu imposable pour les exercices 2004 à 2010, conformément à la plupart de ses revendications. En conséquence, les impôts dus et les charges afférentes ainsi que les impôts estimés de manière prudente pour la période postérieure à l'exercice 2010, pour un total de CHF 36.8 millions, ont dû être comptabilisés en conséquence dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en charges fiscales.



Exigences prudentielles de publication

Gouvernance d'entreprise

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'administration de la Banque Eric Sturdza SA est composé de membres indépendants. Ils n'occupent pas d'autre fonction dans la Banque et n'en ont exercé aucune au cours des deux dernières années. Ils entretiennent, le cas échéant, des relations d'affaires qui peuvent être qualifiées d'usuelles avec la Banque. Le Conseil d'administration est composé statutairement de 3 membres au moins, qui sont élus pour une année. Ils sont rééligibles.

Les Statuts et Règlement d'organisation de la Banque prévoient que le Conseil d'administration peut déléguer certaines de ses attributions à des comités constitués en son sein, dans la mesure où les dispositions légales permettent une telle délégation. Le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit ainsi qu'un Comité de rémunération. Ces deux comités n'ont en principe pas de compétences décisionnelles. Ils préparent les décisions du Conseil et donnent leur préavis.

Le Comité d'audit est composé de MM. Johannes M. Yntema, président jusqu'au 31 décembre 2019, Konstantin Sajonia-Coburgo-Gotha, président et Jean-Christophe de Mestral. Le Comité de Rémunération est composé de MM. John A. Dare, président et Pierre de Labouchère.

La formation ainsi que le parcours professionnel de chaque membre du Conseil d'administration sont présentés ci-après.

John A. Dare

Titulaire d'un MBA délivré par l'Université de Stanford en 1964, il rejoint le Groupe Barings en qualité d'administrateur dès 1970. De 1983 à 1995, il assume la présidence du Conseil d'administration de la Banque, alors Banque Baring Brothers (Suisse) SA. De 1995 à 2000, il occupe les fonctions d'associé gérant et de président de Baring Private Equity Partners à Londres. Depuis 2000, il siège au conseil d'administration de diverses sociétés et préside à nouveau le Conseil d'administration de la Banque depuis 2005.

Johannes M. Yntema

Diplômé de l'Université Erasmus de Rotterdam et de l'INSEAD en 1987, il développe sa carrière au sein du Groupe ING (anciennement Banque NMB). Dès 1994, il rejoint la Direction générale d'ING Investment Management. Depuis 2002, il exerce des mandats d'administrateur dans diverses sociétés et siège au Conseil d'administration de la Banque depuis cette date, ayant assumé la Présidence du Conseil pendant plusieurs années.

Konstantin Sajonia-Coburgo-Gotha

Titulaire d'un MBA de la Columbia Business School de New York délivré en 1994, il développe sa carrière en banque d'investissements (spécialisation M&A) au sein de Lehman Brothers, Santander Investment, Rothschild et Barclays Bank, où il devient responsable Europe du Sud et Moyen Orient du Groupe Institutions Financières, ainsi que Country Manager pour l'Espagne. Aujourd'hui, il est conseiller principal ou membre du conseil d'administration de diverses institutions.

Pierre de Labouchère

Diplômé d'HEC Paris en 1976, il démarre sa carrière chez Danone, puis chez RJ Reynolds International, dont il devient Président et CEO en 1995. Après le rachat en 1999 par Japan Tobacco, il continue comme CEO de la nouvelle entité JTI jusqu'en 2013. Depuis, il siège dans divers conseils.

Gouvernance d'entreprise (suite)

Aimery Langlois-Meurinne

Diplômé de Sciences-Po Paris en 1965, de l'Ecole Nationale d'Administration et titulaire d'un doctorat en droit, il intègre la banque PARIBAS au début de sa carrière. Par la suite, il dirigera plusieurs institutions bancaires entre New-York et Paris. De 1990 à 2010, il occupe la fonction d'administrateur directeur général au sein de Pargesa Holding à Genève. Il siège aujourd'hui dans divers conseils d'administration.

Jean-Christophe de Mestral

Notamment titulaire d'un diplôme de physicien et d'analyste financier, il débute sa carrière dans le groupe bancaire Cantrade, puis Pictet. Il a depuis lors dirigé diverses sociétés, dont A.I.T. Advanced Investment Techniques SA et YRIS SA (consulting). Il est également président du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne d'Aubonne.

Siegfried Wolf

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, il rejoint VMW à Vienne, puis Hirtenberger AG où il finira par occuper les fonctions de directeur général et vice-président. En 1994, il rejoint le groupe Magna, accédant à la fonction de CEO de Magna International en 2005. Depuis 2010, il siège par ailleurs au Conseil d'administration de nombreuses sociétés industrielles et financières internationales.

DIRECTION GENERALE

La Direction générale de Banque Eric Sturdza SA est composée d'un Président, d'un Vice-président et de membres nommés par le Conseil d'administration. L'organisation, les compétences, les attributions et devoirs de la Direction générale et de ses comités sont fixés dans le règlement interne.

La formation ainsi que le parcours professionnel de chaque membre de la Direction générale sont présentés ci-après.

Eric I. Sturdza

Diplômé d'un Master en Economie et Sciences Commerciales à HEC Lausanne, il a consacré l'ensemble de sa carrière à la gestion de fortune. Responsable de la gestion et du développement de la clientèle pour les marchés francophones et italo-phones de Citibank N.A., il rejoint la Banque Baring Brothers dès 1985 (Banque Eric Sturdza depuis février 2016). Aujourd'hui, Eric I. Sturdza est Président du Comité Exécutif et avec sa famille, actionnaire majoritaire de la Banque.

Raphaël Jaquet

Diplômé d'HEC Lausanne, de l'Ecole de la Chambre suisse des experts comptables, fiduciaires et fiscaux, il est engagé en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell, puis poursuit sa carrière chez KPMG en qualité de partner, directeur du Siège de Genève, Vice-Président et Membre du Conseil d'Administration. En 2006, Raphaël Jaquet a rejoint la Banque Eric Sturdza en qualité de Vice-Président de la Direction Générale. Il siège au Conseil d'administration de plusieurs entités du Groupe.

Renze Keegstra

Expert diplômé en économie bancaire (1986), il débute sa carrière chez ING Bank (Switzerland) SA et devient responsable du département gestion privée avant de rejoindre la Banque Eric Sturdza en 1999. Renze Keegstra est nommé Membre de la Direction générale en 2009.

Gouvernance d'entreprise (suite)

Michaela Zanello Sturdza

Titulaire d'un MBA avec une spécialisation en consulting stratégique, elle débute sa carrière au sein de la Banque Privée en audit bancaire puis, rejoint en 2013, Coges Corratierie Gestion SA, gérant de fortunes indépendant. Elle est nommée administratrice déléguée de la société en 2018 et présidente du Conseil d'administration en 2019. Parallèlement depuis 2017, elle revient à la Banque en tant que responsable des ressources humaines. Elle fait son entrée à la Direction générale en 2018. Elle siège également au Conseil d'administration de E.I. Sturdza Strategic Management Limited. De par ses fonctions et activités transversales, elle est en charge du développement du Groupe Eric Sturdza.

Gestion du risque

La politique de gestion des risques du Groupe est décrite dans le document cadre relatif à la gestion des risques à l'échelle de l'institution. La limitation des risques et la prudence sont les principaux piliers de l'approche commerciale des différentes sociétés du groupe. L'appétit au risque peut être considéré généralement comme faible.

Risque de variation de taux

La Banque, entité du Groupe principalement concernée par ce risque, n'a pas de passif portant intérêt, car elle n'accepte pas les dépôts d'épargne et ne rémunère pas les comptes courants de clients non investis. La politique de la Banque est d'éviter d'emprunter sur le marché interbancaire et de ne pas émettre d'obligations. Par conséquent, le bilan de la Banque n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa structure inhérente et de son approche commerciale.

Autres risques de marché

Les sociétés du Groupe n'ont pas l'intention de détenir des positions de négociation importantes pour leur propre compte et ont fixé des limites très étroites pour leurs propres positions de négociation ainsi que pour les positions de change.

Risques de crédit

La politique du Groupe consiste à limiter l'octroi de crédit à ceux garantis par les actifs en dépôt auprès de la Banque du Groupe. Les décotes conservatrices sont appliquées lors de l'évaluation du ratio prêt / valeur d'un portefeuille. La Banque ne prête que sur des titres cotés en bourse et sa valeur d'avance est basée sur les notations fournies par Standard & Poor's. De façon occasionnelle, la Banque peut octroyer des crédits garantis par des gages immobiliers, selon des critères très restrictifs. Des appels de marge sont effectués lorsque cela est jugé nécessaire.

Risque de liquidités

L'analyse des états de liquidités au sein des différentes entités du Groupe démontre que le Groupe maintient un niveau de liquidité élevé. Le tableau des actifs et passifs subdivisés par échéances ne fait pas apparaître de décalages majeurs entre disponibilités et besoin de liquidités, de sorte que le refinancement est assuré.

Risques opérationnels

Le système de contrôle interne des entités du Groupe ainsi que leur infrastructure et leurs outils de gestion des risques permettent de limiter les différents risques opérationnels tels que le risque de mauvaise exécution d'une transaction, le risque de mauvaise exécution d'un mandat, le risque lié aux technologies de l'information, le cyber-risque, le risque de fraude, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité et le risque de liquidité (voir ci-dessus).

Exigences prudentielles de publication

Indicateurs clés (en milliers de CHF / en %)

	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)	36'248	83'182
Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	36'248	83'182
Fonds propres de base (T1)	36'248	83'182
Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	36'248	83'182
Fonds propres totaux	36'248	83'182
Fonds propres totaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	36'248	83'182
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		
RWA	258'587	251'336
Exigences minimales de fonds propres	20'687	20'107
Ratio de fonds propres basés sur les risques (en % du RWA)		
Ratio CET1 (%)	14.0%	33.1%
Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	14.0%	33.1%
Ratio de fonds propres de base (T1) (%)	14.0%	33.1%
Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	14.0%	33.1%
Ratio de fonds propres globaux (%)	14.0%	33.1%
Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	14.0%	33.1%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019) (%)	2.5%	1.9%
Volant de fonds propres anticycliques (art. 44 OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0.0%	0.0%
Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.0%	0.0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5%	1.9%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences TLAC) (%)	6.1%	29.6%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'anne 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.5%	2.5%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44 a OFR) (%)	0.0%	0.0%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44 a OFR	7.0%	7.0%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44 a OFR	8.5%	8.5%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44 a OFR	10.5%	10.5%

Exigences prudentielles de publication (suite)

Indicateurs clés (en milliers de CHF / en %) (suite)

	31.12.2019	31.12.2018
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global	401'399	499'040
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	9.0%	16.7%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global), sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	9.0%	16.7%
Ratio de liquidités (LCR)		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	53'896	92'218
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	13'595	18'226
Ratio de liquidités (LCR) (en %)	396.4%	506.0%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable	329'378	406'426
Refinancement stable nécessaire	166'343	128'899
Ratio de financement (NSFR) (en %)	198.0%	315.3%

Aperçu des positions pondérées par le risque (en milliers de CHF)

		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	Déviation du
		RWA	RWA	Fonds propres minimaux	RWA en %
Fonds propres nécessaires	Méthode de calcul				
Risque de crédit	AS-BRI	132'164	109'725	10'573	20.5%
Risques sans contrepartie		3'625	2'238	290	62.0%
Risque de marché	Approche standard	10'877	11'500	870	-5.4%
Risque opérationnel	Approche de l'indicateur de base (RIA)	111'921	127'873	8'954	-12.5%
Total		258'587	251'336	20'687	2.9%
Fonds propres pris en compte				36'248	
Ratio de fonds propres globaux				14.0%	

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs (en milliers de CHF)

	31.12.2019			
	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	-	297'759	-	297'759
Titres de dette	-	9'830	-	9'830
Exposition hors bilan	-	7'680	-	7'680
Total Période de référence	-	315'268	-	315'268

Exigences prudentielles de publication (suite)

Risques de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et des titres de dette en défaut (en milliers de CHF)

	31.12.2019
Créances et titres de dette en défaut à la fin de période précédente	-
Créances et titres de dette en défaut depuis la fin de période précédente	-
Positions retirées du statut "en défaut"	-
Montants amortis	-
Autres changements (+/-)	-
Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence	-

Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque (en milliers de CHF)

	31.12.2019		
		Positions	
	Positions sans couverture / valeurs comptables	couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (y.c. les titres de dette)	155'019	152'569	-
Opérations hors bilan	48	7'632	-
Total	155'067	160'201	-
Dont en défaut			

Risques de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit, selon l'approche standard (en milliers de CHF)

Catégories de positions	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Positions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
Gouvernements centraux et banques centrales	56'599	-	56'599	-	-	0.0%
Banques et négociants en valeurs mobilières	143'942	4'974	143'942	4'974	25'909	17.4%
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	12'055	784	12'055	157	2'442	20.0%
Entreprises	48'306	3'259	34'907	1'299	36'206	100.0%
Retail	106'629	8'539	69'311	1'129	59'278	84.2%
Titres de participations	3'715	-	3'715	-	5'573	150.0%
Autres positions	2'058	-	2'058	-	-	-
TOTAL	373'304	17'556	322'587	7'559	129'408	40.1%

Exigences prudentielles de publication (suite)

Risques de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque, selon l'approche standard (en milliers de CHF)

Catégories de positions / pondérations risques	0%	10%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Other	31.12.2019
										Total des positions soumis au risque de crédit (après CCF et CRM)
Gouvernements centraux et banques centrales	56'599	-	-	-	-	-	-	-	-	56'599
Banques et négociants en valeurs mobilières	21'294	-	126'340	-	1'282	-	-	-	-	148'916
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	-	-	12'839	-	-	-	-	-	-	12'839
Entreprises	-	-	-	-	-	-	51'565	-	-	51'565
Retail	-	-	-	11'799	-	29'153	74'215	-	-	115'167
Titres de participations	-	-	-	-	-	-	-	3'715	-	3'715
Autres positions	2'058	-	-	-	-	-	-	-	-	2'058
TOTAL	79'951	-	139'179	11'799	1'282	29'153	125'780	3'715	-	390'859
Dont créances couvertes par gage immobilier	-	-	-	11'799	-	100	-	-	-	11'899
Dont créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

CMCT Holding SA, Genève

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés
à l'Assemblée générale
Comptes consolidés 2019



KPMG SA
Financial Services
Esplanade de Pont Rouge 6
P.O. Box 1571
CH-1211 Geneva

Téléphone +41 58 249 25 15
Téléfax +41 58 249 25 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

CMCT Holding SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de CMCT Holding SA comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Olivier Gauderon
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*



Romain Tranchant
Expert-réviseur agréé

Genève, le 30 avril 2020

Annexe :

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état des capitaux propres, du tableau de financement et de l'annexe